



**HAL**  
open science

## Nouvelles découvertes sur l'âge du Fer à Lyon : un tumulus Ha C et une occupation La Tène D1

Stéphane Carrara, Clémence Mège, Eric Bertrand, Emma Bouvard-Mor,  
Michèle Monin

### ► To cite this version:

Stéphane Carrara, Clémence Mège, Eric Bertrand, Emma Bouvard-Mor, Michèle Monin. Nouvelles découvertes sur l'âge du Fer à Lyon : un tumulus Ha C et une occupation La Tène D1. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2010, 28, pp.15-21. halshs-02514907

**HAL Id: halshs-02514907**

**<https://shs.hal.science/halshs-02514907>**

Submitted on 26 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## NOUVELLES DÉCOUVERTES SUR L'ÂGE DU FER À LYON : UN TUMULUS HA C ET UNE OCCUPATION DE LA TÈNE D1.

S. CARRARA,  
C. MÈGE, E. BERTRAND, E. BOUVARD ET M. MONIN

Service Archéologique Ville de Lyon

Lors de la dernière journée d'information de l'AFEAF nous avons présenté les vestiges d'une occupation du Ha D3 - LT A (Carrara *et al.* 2009), découverts en septembre 2008 sur la fouille de sauvetage effectuée au 4-6 rue du Mont d'Or (Vaise, 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon). Cette opération archéologique, réalisée dans l'urgence par le Service Archéologique de la Ville de Lyon, avait permis la découverte d'une importante densité de structures concernant principalement les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> âges du Fer, sur une parcelle de 600 m<sup>2</sup> située à moins de 100 m de la Saône. La présente communication concerne une inhumation sous amas tumulaire datée du Ha C et l'occupation de La Tène D1 mises au jour sur le site (fig. 2).

### Un tumulus du Hallstatt C

Un amas de gros galets et de blocs de gneiss, localisé dans la partie sud-est de la fouille, a largement été perturbé par les occupations successives du site et par les terrassements précédant l'opération archéologique. Cette structure esquissant une forme circulaire, a été dégagée sur près de 4,40 m de diamètre, à une altitude de 165,10 m NGF. Une sépulture (F298), partiellement conservée<sup>1</sup>, est liée à cet empierrement. Elle se présente sous la forme d'un coffre de pierres sèches (galets et gneiss), d'orientation nord/sud (décalé d'une dizaine de degrés vers l'est). Les parois latérales sont constituées en partie de blocs disposés sur chant ; le fond est composé de grandes plaques de gneiss, posées à plat. Cet aménagement semble construit d'un seul tenant avec la structure empierrée ; la cote altimétrique inférieure du coffre, entre 164,70 et 164,78 m NGF, correspond par ailleurs à la base de cette dernière. La longueur conservée du coffre est de 2 m à l'extérieur, et 1,70 m à l'intérieur, pour une largeur de 0,70 m à l'extérieur et 0,45 m à l'intérieur. La profondeur conservée se situe entre 27 et 30 cm.

Le sujet inhumé est un individu adulte, de sexe masculin (Bruzeck 1991 et 1996), décédé à plus de 60 ans (Schmitt 2005). Son squelette est partiel : le tronc, et les membres supérieurs ont souffert des perturbations récentes, et pour cette même raison, le rachis cervical et la tête osseuse ont disparu. Cette dernière devait être orientée au sud. L'individu est allongé sur le dos, les membres inférieurs en extension et en rectitude, tandis que l'avant-bras gauche se positionne le long du tronc, parallèlement à l'axe longitudinal du corps. L'étude taphonomique montre que le corps s'est décomposé en espace vide et que le coffre possédait une couverture ayant entraîné un comblement lent, postérieur à la décomposition du cadavre. Le seul élément mobilier conservé est un fragment de poignée d'épée hallstattiennne en fer, se situant au niveau de l'avant-bras droit du défunt. Il s'agit d'une languette en fer destinée à la fixation d'une poignée en bois maintenue par un rivet central, traversant, en bronze. Un second rivet, non traversant et décentré, semble être le résultat d'une réparation. La forme de la poignée évoque une épée du 4<sup>e</sup> groupe (fig. 1).

L'analyse par radiocarbone<sup>2</sup> effectuée sur un échantillon osseux de l'individu permet de confirmer l'appartenance de la sépulture à une période haute, à savoir -2475 BP +/-35, soit une datation calibrée entre 771 et 410 av. J.-C. L'environnement archéologique peut permettre de

---

1 - Une fosse contemporaine a détruit la partie sud de la sépulture (pillage ?).

2 - Centre de datation par le radiocarbone de l'université Claude-Bernard Lyon 1, UFR des sciences de la Terre, 69100 Villeurbanne. Code laboratoire attribué : Ly-14663.

réduire cet intervalle chronologique. En effet, l'occupation Ha D3-LT A est postérieure à l'amas tumulaire sur lequel elle s'installe partiellement<sup>3</sup>. On peut donc proposer pour cette structure une datation comprise entre 771 et 520-500 av. J.-C.. Le fragment d'épée accompagnant l'inhumation semble privilégier une datation autour du Ha C récent (vers 730-650).

L'empierrement F14 et la sépulture F298 appartiennent à un tumulus du Ha C, auquel il paraît séduisant d'associer une structure de gros blocs de granite, disposés en arc de cercle, découverte lors du diagnostic archéologique, mais datée *a priori* de la fin du II<sup>e</sup>-début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Bellon *et al.* 2006). Ces blocs de granite pourraient avoir formé une couronne de près de 10 m de diamètre entourant le tumulus.

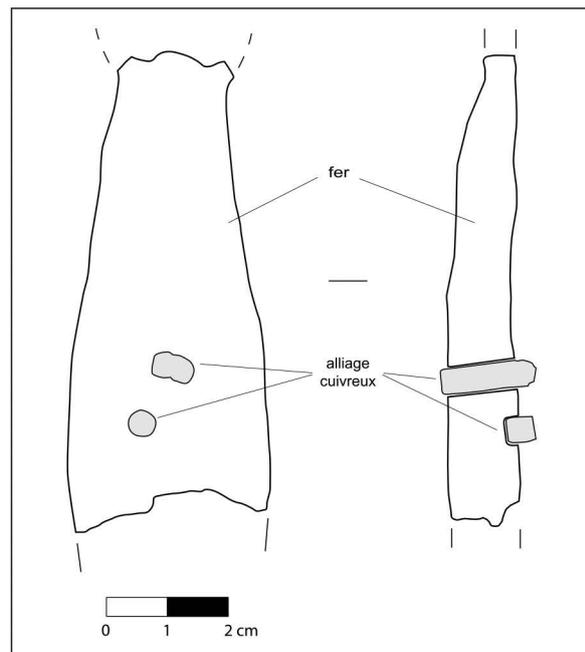


Fig. 1 : Poignée d'épée de la sépulture F298.

### Les vestiges de La Tène D1

Une vingtaine de structures en creux se rapportent à une occupation de la fin du second âge du Fer et s'ouvrent directement dans les niveaux d'abandon du Ha D3-LT A. Il s'agit de deux fosses et sept trous de poteaux isolés, d'un négatif de petite palissade (ou de cloison ?) associé à cinq trous de poteaux recoupant deux fosses plus anciennes<sup>4</sup>, et de trois fossés dont deux semblent appartenir à un petit enclos quadrangulaire.

#### Le fossé F02

Dans la partie sud-ouest de la parcelle, un large fossé, d'axe nord/sud, a été dégagé sur une longueur de près de 15 m. Il présente un profil en V, à fond étroit et incurvé, profond de près d'1,30 m pour une largeur variant entre 2,50 et 3 m à l'ouverture (alti. :165,06 m NGF). Son comblement, argileux et compact, a livré une importante quantité de mobilier : amphores vinaires italiques, céramiques fines et céramiques à usage culinaire, fragments de tuile, restes fauniques. La fouille a permis de distinguer trois phases dans son remplissage. La charge de fond, un gravier sableux mêlé à une argile limoneuse, semble être le résultat d'écoulements et d'une décantation montrant que la structure est restée ouverte pendant un certain laps de temps. Le second remplissage contient, dans une matrice argileuse et compacte, l'essentiel des artefacts. La couche et son mobilier présentent un pendage est/ouest : le matériel semble donc avoir été rejeté depuis l'est du fossé. Le remblaiement final est constitué d'une argile limoneuse contenant quelques charbons de bois et d'erratiques tessons de céramique. Tout porte à croire que le comblement de la structure a été progressif. On peut situer son fonctionnement et son abandon entre 150 et 120 av. J.-C. (LT D1a).

Ce fossé appartient très probablement au même tronçon déjà repéré lors de la fouille du 10 rue Marietton, daté de la même période (Monin *et al.* 1995 ; Maza 2001). Ce constat permet de restituer une structure longue d'au moins 43 m.

3 - Une fosse (F327) datée de 450-400 av. J.-C. (amphore massaliète de type 5) coupe la structure F14 ; de même une construction (structure 506/372) datée du Ha D3 – LT A est localisée à moins de 5 m, au nord de la sépulture.

4 - Ces deux fosses recoupent les niveaux d'abandon du Ha D3-LT A et ne semblent que très légèrement antérieures à la cloison 346. La fosse 370 contenait un fragment de céramique peinte.

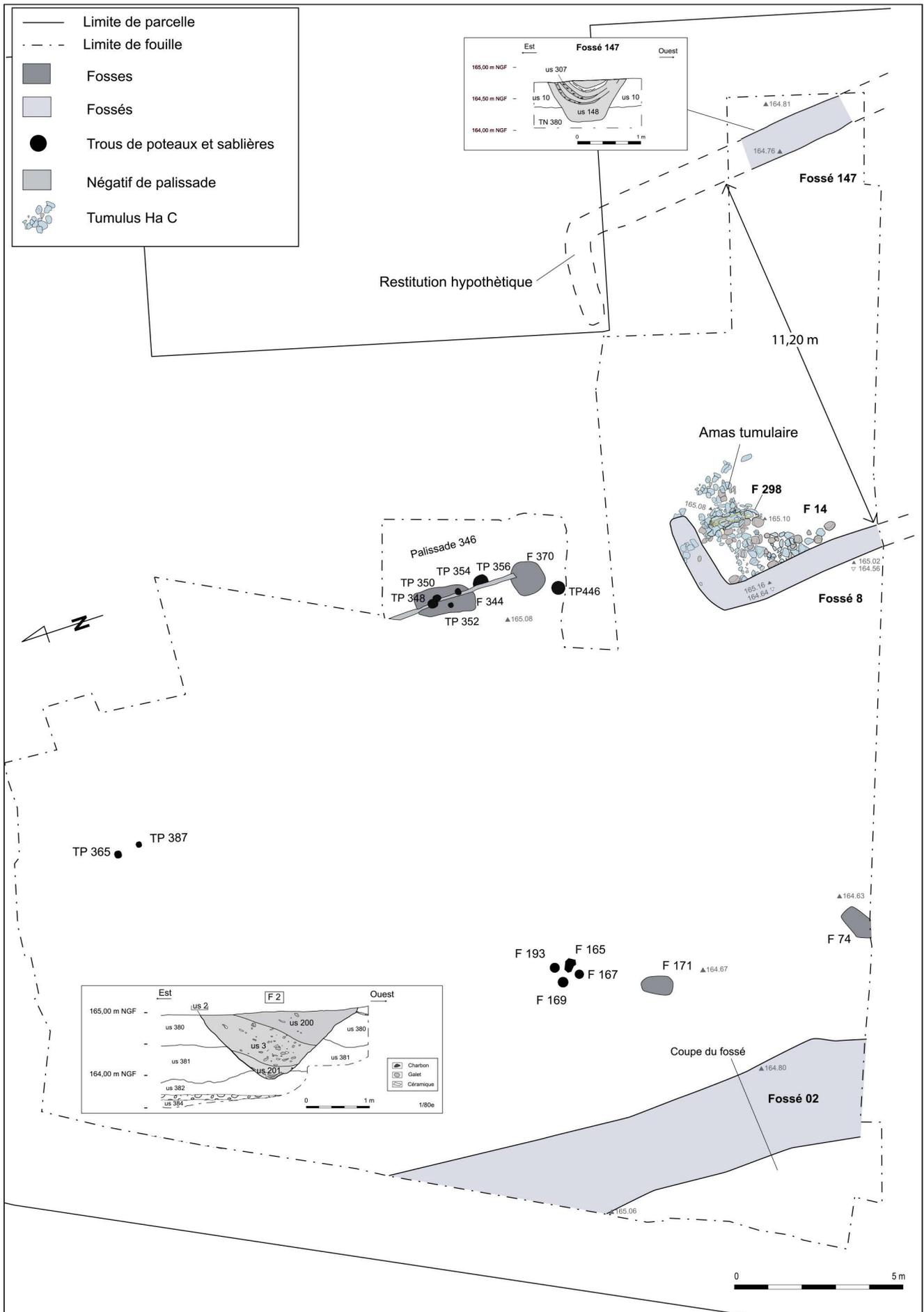


Fig. 2 : Plan des vestiges de la Tène D1 et du tumulus Ha C (dessin au 1/150e)

### Les fossés F08 et F147, un enclos quadrangulaire

Le fossé F08, d'axe nord/sud, a pu être observé sur une longueur de 5,50 m. Large de 0,80 à 0,90 m, il forme un retour à 90° vers l'est avec un angle arrondi. L'extrémité de ce retour, long de 2,50 m, semble marquer une entrée au nord. Il apparaît à une altitude de 165,20 m NGF. Le profil montre des parois obliques et un fond plat (alti. inf. 164,56 m NGF). Le comblement homogène, très charbonneux et cendreux, contient un abondant mobilier constitué de céramique (cf. *infra*), de restes fauniques, de jetons taillés dans des panses de céramique (58 exemplaires) et de deux potins à la « grosse tête » (quadrupède chargeant au revers), sans doute du type GT A1.

Le fossé F147, situé parallèlement 11 m à l'est du précédent, est axé nord/sud. Suivi sur une longueur de 4 m, sa largeur atteint 1 m à 1,20 m. Son profil à paroi oblique et fond plat est mieux conservé (alti. sup. : 164,80 m ; alti. inf. : 164,08). Le comblement (us 148) riche en charbons de bois et en cendres est constitué de plusieurs couches formant des poches plus cendreuse (us 307) et des lentilles de limon jaune mêlé à des cendres. Des collages entre le mobilier des couches constituant le remplissage semblent toutefois indiquer une même phase de comblement. Le type de matériel mis au jour est identique à celui de la structure F08 et la céramique appartient au même faciès. On peut cependant noter une légère surabondance du matériel dans ce tronçon. Les seules particularités résident dans la présence d'une *meta* de meule rotative basse en grès grossier, d'un dé rectangulaire en os marqué seulement sur ses faces allongées et d'un couteau complet en fer, sans doute destiné à la boucherie. On retrouve, là encore, des jetons taillés dans des panses de céramique (13 exemplaires).

Malgré les différences altimétriques entre leurs niveaux d'ouverture et leurs fonds<sup>5</sup> respectifs, ces fossés semblent appartenir à un même enclos quadrangulaire délimitant un espace de 11 m de large sur une longueur minimum de 9 m. Leurs complements, charbonneux et cendreux, sont très similaires et le matériel est identique tant du point de vue chronologique que typologique. La datation du mobilier mise au jour dans cet enclos confirme sa coexistence avec le fossé 02 (soit une datation entre 150 et 120 av. J.-C.). Aucun autre vestige n'a pu être identifié au sein de l'espace délimité par les fossés F 08 et F 147.

### La « palissade » 346

Cinq trous de poteaux disposés en quinconce se répartissent le long d'un négatif, longitudinal et étroit (12 cm). Cette structure, d'axe nord/sud, a pu être repérée sur plus de 4 m de long. Son extrémité sud paraît conservée, alors que son extension nord a été détruite par les terrassements précédant la fouille. On pourrait reconnaître une palissade (ou une cloison ?) située dans le prolongement de l'entrée de l'enclos quadrangulaire.

### Les mobiliers céramiques

#### *Le mobilier céramique du fossé F 02*

Le comblement du fossé a livré 2075 fragments de céramique pour un Nombre Minimum d'Individus (NMI) de 148. Au vu du nombre de restes (NR), les amphores vinaires italiques tardo-républicaines sont majoritaires face aux autres productions (fig. 3). Ce constat est toutefois nuancé par le calcul du NMI où les amphores de types gréco-italiques (NMI : 25) et Dressel 1A (NMI : 26) sont un peu moins nombreuses que les récipients à usage culinaire - pots, jattes et couvercles – en céramique commune sombre tournée ou non tournée (NMI : 79). Les céramiques fines sont représentées par 5 tessons de campanienne A, par une cinquantaine de fragments de céramique tournée à pâte claire dont 2 olpès, 2 cruches et un mortier et par 147 restes de céramique peinte parmi lesquels 6 vases hauts fermés de type bouteille ont été identifiés. Enfin, une quarantaine de fragments de *dolia* (NMI : 6) complètent l'inventaire du mobilier céramique du fossé.

---

5 - Ces différences d'altimétries peuvent être imputées au pendage ouest/est du terrain dans ce secteur de la fouille.

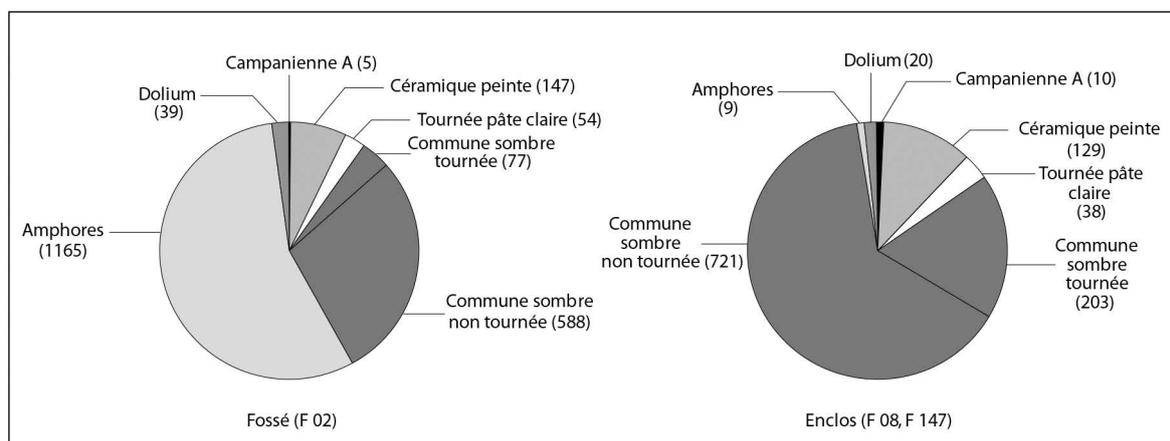


Fig. 3 : Répartition, en nombre de restes, du mobilier céramique du fossé F 02 et de l'enclos F 08 / F 147

#### *Le mobilier céramique de l'enclos F 08 / F 147*

L'ensemble du mobilier céramique mis au jour au sein de l'enclos regroupe 1130 tessons pour un NMI de 140. Les productions rencontrées sont semblables à celles provenant du fossé 02 mais leur répartition quantitative est différente. En effet, les amphores vinaires italiques sont très faiblement représentées avec seulement 9 fragments. Les céramiques communes sombres tournées et non tournées forment plus de 80% du lot, en NR comme en NMI. Le répertoire des vases est le même que pour le fossé avec des pots, des jattes et quelques couvercles. En ce qui concerne la vaisselle fine, la campanienne A livre une dizaine de restes dont ceux de 3 coupes Lamb. A27Bb, d'une coupe Lamb. A5 et d'une coupe Lamb. A49B. Deux cruches et 2 mortiers en céramique tournée à pâte claire (NR : 38) ainsi qu'une dizaine de bouteilles et 2 jattes en céramique peinte (NR : 129) doivent aussi être mentionnés.

Par ailleurs, 71 jetons en céramique (diamètre entre 2 et 6 cm) proviennent du comblement de la structure. Huit exemplaires sont en céramique peinte, 57 (dont 2 fractionnés) sont en céramique commune sombre et deux autres sont taillés dans des panses d'amphores vinaires italiques.

Concernant la chronologie, les similitudes notables entre les productions qui composent les deux lots plaident en faveur de leur contemporanéité. Plusieurs éléments, comme la présence d'amphores Dressel 1A, de campanienne A et de céramiques tournées à pâte claire, associés à l'absence d'amphores Dressel 1B et de vases à vernis noirs grésés de production plus récente laissent penser que ces ensembles datent de la Tène D1a soit vers 150-120 av. J.-C. Les comparaisons effectuées avec les sites voisins de la rue Marietton et de la rue du Souvenir (Maza 1998, Maza 2001) viennent en outre conforter cette proposition.

#### **Synthèse**

Si au premier abord, une vocation domestique peut s'accorder avec les structures et le mobilier mis au jour, une toute autre identification peut être proposée. L'examen détaillé de la répartition du mobilier et des types représentés (ou absents) au sein des structures pourrait privilégier l'identification d'un espace dédié à des pratiques collectives, lieu de rassemblements communautaires d'ordre politique ou religieux. Sans entrer dans les détails de notre argumentation, que nous réserverons pour une publication exhaustive du site, quelques éléments tangibles peuvent être évoqués. Tout d'abord, il faut rappeler que le comblement du fossé 02 (mobilier rejeté depuis l'est) indique une concomitance avec l'occupation se développant à l'est (trous de poteaux, fosses, palissade et enclos quadrangulaire) et semble délimiter cet espace. Le plan du petit enclos quadrangulaire et ses dimensions restituées ne sont pas sans rappeler ceux de certains sanctuaires : Balloy « Bois de Roselle », Fontenay-le-Comte « les Genêts » (Poux 2004). Cependant, l'entrée située au nord de l'enclos limite la comparaison. La répartition et les types de mobilier présents dans les deux structures paraissent indiquer un tri, une sélection, du matériel rejeté selon les secteurs. Ainsi, le fossé 02 contient une importante quantité d'amphores alors que, dans le même temps,

seulement neuf fragments ont été recueillis dans l'enclos. De même, le faciès des restes fauniques apparaît divergent<sup>6</sup> : pour le fossé 02 le bœuf domine, les membres antérieurs sont les mieux représentés et l'on note la présence de faune sauvage et d'homme. Pour l'enclos quadrangulaire, le porc est prépondérant, les côtes et les os longs sont majoritaires, on observe une proportion plus importante de chien et d'Equidés, ainsi qu'une petite quantité d'os brûlés dans tous les échantillons. La répartition des amphores entre le petit enclos et le large fossé n'est pas sans rappeler celle observée sur certains sanctuaires : Ribemont-sur-Ancre, Naix-aux-Forges (Poux 2004). Elle semble sur ce point rejoindre le modèle de consommation et de rejet des dépôts d'amphores en contexte de sanctuaires, proposé par Matthieu Poux (Poux 2004). Enfin, la présence de 71 jetons, sur les fonctions desquels nous ne reviendrons pas<sup>7</sup>, localisés plutôt vers l'entrée du petit enclos, n'est pas sans évoquer la concentration de ce type d'objet autour de l'entrée du sanctuaire de Corent (Guichon 2006). Dans ce contexte d'enclos, la masse de ces jetons (de vote ou de libéralité ?) ne serait-elle pas liée aux activités collectives qui pouvaient s'y dérouler : banquets, votations ?

La nature de ces vestiges est comparable à ceux précédemment mis au jour à Lyon, pour cette période, dans la plaine de Vaise et sur la colline de Fourvière (Verbe-incarné, rue du Souvenir, îlot Cordier, rue Marietton, etc...). L'exemple lyonnais le plus proche du fossé de la rue du Mont d'Or, morphologiquement et chronologiquement, réside dans les tronçons découverts en 2005 sur le site de « l'îlot Cordier » à Vaise (Jacquet *et al.* 2009).

Ce nouveau point de découverte confirme, s'il en était encore besoin, la présence d'une occupation particulière et d'importance (en termes de surface comme en masse de mobiliers) dont il reste difficile de préciser la nature exacte : *emporium* pour les uns, lieu de rassemblements communautaires d'ordre politique, juridique ou religieux donnant lieu à de grands banquets pour les autres. Toutefois, l'abondance de restes fauniques ou d'amphores reflète bel et bien une consommation collective, de courte durée, rassemblant sans doute de nombreux convives, qui s'accorde avec la seconde hypothèse.

L'absence de vestiges d'habitats clairement identifiables et la rareté des activités domestiques, agricoles ou artisanales empêchent de conclure à l'existence d'une agglomération gauloise ou d'une résidence aristocratique. A cet égard, l'indigence du mobilier métallique (outillage, armement, parure) et du monnayage est probante. Le mode d'occupation apparaît diffus et organisé en plusieurs enclos dont les limites et l'agencement sont difficiles à saisir.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bellon *et al.* 2006** : BELLON (C.), BONNET (C.), BLAIZOT (F.), FALETTO (J.), FRANC (O.), VACHON (V.)- *4-6 rue du Mont d'Or, Lyon (69009), rapport de diagnostic*, rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, 2006, 26 p., 14 fig.

**Bruzek 1991** : BRUZEK (J.)- *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude de dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, thèse de doctorat, Paris, Muséum d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, 1991.

**Bruzek 1996** : BRUZEK (J.)- *Evaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle*, in *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 3-4, Paris, 1996.

---

6 - L'étude de la faune de la rue du Mont d'Or est actuellement en cours, nous tenons particulièrement à remercier Thierry Argant (Archéodunum) pour ces premières observations.

7 - Voir Poux 2004 ; Poux *et al.* 2002 ; Guichon 2006.

**Carrara et al. 2009** : CARRARA (S.), MONIN (M.), BERTRAND (E.), MÈGE (C.).- Les habitats de la fin du VIe s. et du Ve s. av. J.-C., rue du Mont d'Or à Lyon-Vaise (Rhône), *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 27, 2009, p. 13-18.

**Guichon 2006** : GUICHON (R.).- Les rondelles de céramique du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme), *SFECAG*, actes du congrès de Pézenas, 2006, p. 517-524.

**Jacquet et al. 2009** : JACQUET (P.), FRANC (O.), LALAÏ (D.), VIDEAU (G.).- Le site de l'îlot Cordier : un exemple récent de fouille de fossé de La Tène D à Lyon-Vaise, in LAMBERT-ROULIÈRE M.-J., DAUBIGNEY A., MILCENT P.-Y., TALON M., VITAL J. (éd.) - *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIIe s. av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*, actes du 30<sup>ème</sup> colloque de l'AFEAF à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), 25 au 28 mai 2006, Supp. RAE n°27, 2009, 47-63.

**Maza 1998** : MAZA (G.).- Recherche Méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon (IIe-Ier siècles av. J.-C.), *SFECAG*, actes du congrès d'Istres, 1998, p. 11-29.

**Maza 2001** : MAZA (G.).- Les importations de céramiques fines méditerranéennes à Lyon (IIe-Ier siècles av. J.-C.), *SFECAG*, actes du congrès de Lille-Bavay, 2001, p. 413-444.

**Monin et al. 1995** : MONIN (M.), AYALA (G.), HORRY (A.).- *10 rue Marietton, Lyon 69009*, Document final de synthèse, Rapport déposé au Service Archéologique de la Région Rhône-Alpes, Lyon, 1995, 86 p., 99 ill.

**Poux 2004** : POUX (M.).- *L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Protohistoire européenne 8, éditions monique mergoïl, Montagnac, 2004.

**Poux et al. 2002** : POUX (M.), DEBERGE (Y.), FOUCRAS (S.), PASQUIER (D.), GASC (J.).- L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme : festins et rites collectifs. *RACF*, 41, 2002, p. 57-110.

**Schmitt 2005** : SCHMITT (A.).- Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », in *Bulletins et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 2005, p. 89.